



# GUICHET D'ACCÈS EN SANTÉ MENTALE

Le Guichet d'accès en santé mentale est la porte d'entrée pour obtenir des services de santé mentale pour les adultes. Il suffit de déposer une demande produite par un médecin, un professionnel de la santé ou un intervenant d'un organisme communautaire spécialisé en santé mentale. Une personne peut également faire une demande de service par elle-même en s'adressant à l'accueil psychosocial du CLSC de son quartier.

*Offre de service en télésanté disponible pour ceux et celles qui ne peuvent se déplacer.*

## Modalités de référencement (pour les intervenants)

En remplissant [le formulaire de référence de l'accueil centralisé](#) et en l'acheminant par courriel à l'adresse suivante : [accueilcentralisepdi.cemtl@ssss.gouv.qc.ca](mailto:accueilcentralisepdi.cemtl@ssss.gouv.qc.ca). L'accueil centralisé fera suivre la référence vers le Guichet approprié. **Pour avoir accès aux services de psychiatrie, la référence médicale est obligatoire.**

**Ou** en complétant la fiche de référence au Guichet d'accès ([Formulaire GASMA](#)) qui doit être complétée par le médecin ou le professionnel référent et acheminée au guichet d'accès en santé mentale adulte.

### Guichet d'accès en santé mentale adulte :

- Secteur de la Pointe-de-l'Île (PDI) – Anjou, Mercier-Est, Montréal-Est, Pointe-aux-Trembles et Rivière-des-Prairies : [guisma.pdi@ssss.gouv.qc.ca](mailto:guisma.pdi@ssss.gouv.qc.ca)

**Personne à contacter pour soutien clinique, discussion d'une situation complexe de façon non nominative ou discussion nominative, référence avec consentement de la personne :**

- Infirmière clinicienne assistante au supérieur immédiat : 514 642-5168, poste 78224

**Personne à contacter pour enjeu dans un quartier ou demande particulière d'un organisme communautaire (projet, présentation, problématique). \*Toujours informer l'OC du quartier concerné au préalable.**

- Cheffe de service évaluation et interventions brèves Pointe-de-l'Île : 514 318-4333

**Intervention de crise : est-il possible de vous interroger pour venir soutenir une intervention de crise avec un intervenant du communautaire ?**



## SITUATION DE CRISE

L'équipe de crise Résolution est disponible pour vous soutenir, vous guider et prévenir la crise grâce à l'écoute des intervenants. **24 heures par jour, 7 jours sur 7. Appelez au 514 351-9592.**